

Répertoire des organismes habilités par la CPNEF-SV à dispenser les formations à la sécurité des spectacles vivants pour les exploitants de lieux aménagés pour des représentations publiques

Code du travail article R7122-3

Date de publication du répertoire : 17/10/2024

Liste évolutive

Formations à la sécurité pour les exploitants de lieux de spectacles vivants

Etablissements recevant du public du 1^{er} groupe, 1^{ère} à 4^{ème} catégorie - 35h de formation environ

Organismes de formation habilités	Implantation régionale A noter : certains organismes proposent de suivre la formation à distance
3IS	4 campus : Paris, Bordeaux, Lyon, Nantes
APAVE	4 filiales : Sud-Europe, Parisienne, Alsacienne, Nord-Ouest.
ARKALYA	Schiltigheim Grand Est
ARTEK	Nantes Pays de Loire
CFPTS La Filière	Bagnolet Ile de France
CNM	Paris Ile de France
Global prévention	Baie-Mahault Jarry Guadeloupe
GRIM EDIF	Lyon Auvergne Rhône Alpes
I-Stage	Combs-la-Ville Ile de France
ISTS	Avignon, Marseille Provence Alpes Côte d'Azur
LFI - Les Formations d'Issoudun	Issoudun Centre Val de Loire
SBO Formation	Wimereux Hauts de France
STAFF	Carquefou Pays de Loire
TANDEM	Toulon Provence Alpes Côte d'Azur

Formations réduite à la sécurité pour les exploitants de lieux de spectacles vivants

Etablissements recevant du public du 2^{ème} groupe, 5^{ème} catégorie de types L, N ou O - 14h de formation environ

Organismes de formation habilités	Implantation régionale A noter : certains organismes proposent de suivre la formation à distance
3IS	4 campus : Paris, Bordeaux, Lyon, Nantes
Agence Corse qualité	Corse
APAVE	4 filiales : Sud-Europe, Parisienne, Alsacienne, Nord-ouest.
ARTDAM	Longvic Bourgogne Franche Comté
ARKALYA	Schiltigheim Grand Est
ARTEK	Nantes Pays de Loire
CNM	Paris Ile de France
Global prévention	Baie-Mahault Jarry Guadeloupe
I-Stage	Combs-la-Ville Ile de France
Roux cooking training	Carqueiranne Provence Alpes Côte d'Azur
SBO Formation	Wimereux Hauts de France
STAFF	Carquefou Pays de Loire
TANDEM	Toulon Provence Alpes Côte d'Azur
UMIH	21 campus : Paris, La Rochelle, Lille, Saint Contest, Nantes, Nancy, Dijon, Lyon, Clermont Ferrand, Pau, Toulouse, Montpellier, Marseille, Toulon, Juan les Pins, Nice, Chambéry, Cayenne, Fort de France, Baie Mahault, Saint Gilles

➤ Pour en savoir plus et s'inscrire : contacter directement les organismes de formation habilités

Dispense de formation par équivalence

Du fait du niveau de qualification des formations préparant au métier de *directeur technique du spectacle*, qui incluent l'acquisition de connaissances et de savoir-faire renforcés en matière de sécurité, la CPNEF-SV accorde une dispense.

Les personnels techniques détenteurs d'un titre professionnel de *directeur technique du spectacle* sont dispensés de fournir une attestation de réussite aux formations à la sécurité pour les exploitants de lieux (établissements recevant du public du 1^{er} groupe et du 2^{ème} groupe). En remplacement, ils fournissent le parchemin du titre ou de la certification professionnelle* obtenu, à condition qu'il figure sur la liste ci-dessous.

Titres et certifications concernées par la dispense :

Organismes de formation	Titres professionnels
CFPTS Ile de France Bagnolet	Directeur technique de spectacle et d'événement Titre Niveau 7
ISTS Provence Alpes Côte d'Azur	Directeur technique des entreprises du spectacle vivant Titre de niveau 7
ENSATT AURA Lyon	Diplôme ATT Arts et Techniques du Théâtre, parcours direction technique Valant grade de Master Niveau 7

*Parchemin : attestation de réussite délivrée par l'organisme de formation